

## Chauffage à la Cité : il n'y a pas de petit combat !

Toulouse, le 18 octobre 2021

Une trentaine d'agents de la Cité se sont réunis en assemblée générale le jeudi 14 octobre à 13h au sujet des températures constatées dans le bâtiment D.

Ils ont décidé et voté à l'unanimité :

- annoter le registre du CHSCT ;
- transmettre un mail à M. Perrin sur la situation et exiger une réponse dans la journée ;
- de se réunir à nouveau le lendemain à 9h30 après avoir pris la mesure dans les locaux et d'envisager un droit de retrait et d'aller à la direction, rue des Lois.

Voici le mail transmis :

« Monsieur le directeur,

M. Lorand a répondu à notre demande de mise en fonctionnement du chauffage à la Cité administrative par le message ci-dessous. Les collègues du site, que nous avons informés de cette réponse, ont constaté ce matin que la température dans les bureaux ne dépassait pas 15 degrés, comme hier. Une trentaine d'entre eux se sont réunis ce midi en assemblée générale et ont voté à l'unanimité :

- la mesure demain matin de la température dans les locaux.

- si le chauffage n'a pas été remis en fonction et que la température ne remplit pas les préconisations de confort en la matière, que rappelle l'INRS dans sa note ED 924 (qui précise page 60 : "**Dans les périodes hivernales (période de chauffage) : la température doit être comprise entre 20 et 24 °C**), les agents se réuniront pour un départ collectif à 9h30, afin de venir se réchauffer dans votre bureau à la direction (dont la température, souhaitons-le, respectera la norme INRS).

Vous aurez compris que nos collègues, outre les difficultés quotidiennes inhérentes aux restructurations incessantes et aux dysfonctionnements applicatifs, en ont plus qu'assez, chaque année à la même période, d'avoir à mendier auprès de la direction pour juste obtenir des conditions de travail répondant aux normes en vigueur en matière d'ambiance thermique.

Vous pourrez constater que de nombreux collègues ont encore annoté aujourd'hui le registre hygiène, sécurité et conditions de travail sur ce point précis. Ils seront maintenus encore quelques années sur ce site dans lequel les conditions de travail sont dégradées depuis bien longtemps.

Nous exigeons donc, qu'a minima, vous mettiez tout en œuvre pour leur assurer un confort thermique respectueux de leur santé dont vous êtes le garant au titre du code du travail.

Salutations syndicales,

Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL »

**Réponse de M. Lorand le 14/10 à 20h37**

Bonjour

Le chauffage sera redémarré lundi 18/11  
avec une intervention du prestataire AGTherme  
La reprise du chauffage était prévue pour le 29/09



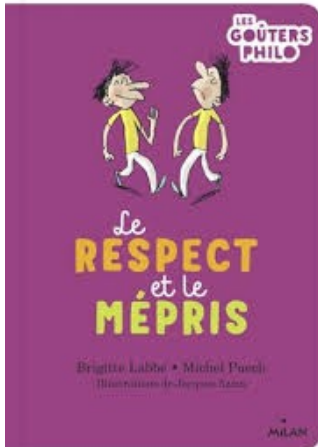
*Des travaux ont cependant été nécessaires et sont en cours depuis plusieurs jours, Ils s'achèveront demain  
Des chauffages d'appoint ont été distribués dans les services  
Cordialement,*

*Voici les derniers échanges :*

**Notre réponse le 15/10 à 08h32 :**

« Bonjour M. Lorand,

*Nous supposons que la date du 18 concerne bien le mois d'octobre et non celui de novembre.*



*Par contre, nous sommes surpris de votre communication relative à la date de remise en service du chauffage, qui était prévue, selon vos dires, le 29 septembre.*

*À aucun moment, dans la communication qui a été faite aux personnels via le registre Hygiène et sécurité, cette date n'a été mentionnée.*

*La réponse du gestionnaire de site qui n'aurait "pas prévu d'allumer la chaudière cette semaine" (réponse sur le registre du 13/10/2021) est contradictoire avec votre communication tardive.*

*Par ailleurs, nous sommes surpris de la mise à disposition de 18 radiateurs d'appoint pour ce bâtiment, dont l'installation électrique n'est pas récente.*

*Au deuxième étage, l'installation a déjà disjoncté plusieurs fois et n'est plus rétabli depuis. Nous souhaiterions savoir ce que pense l'ISST de cet ajout potentiel de 18 radiateurs sur le circuit électrique.*

*Quoi qu'il en soit, nous demandons qu'un point soit fait sur ce sujet au CHSCT du 22 octobre. Il est en effet inadmissible que chaque année, sur certain sites et à chaque fois sur celui de la Cité, les agents soient obligés de souffrir du froid au travail durant une semaine.*

*Nous rendrons compte aux agents du site de votre réponse et les laisseront décider de la suite qu'ils comptent donner à leur assemblée générale d'hier midi.*

*Salutations syndicales*

*Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL »*

**Réponse de M. Lorand le 14/10 à 20h37**

« Bonjour

*Le 18/10 bien entendu*

*Le régisseur ne pouvait démarrer le chauffage sans l'intervention du prestataire »*

Que faut-il conclure de tout cela ?

En tout premier lieu, que l'administration a menti aux agents et aux représentants des personnels depuis le début, puisque les arguments justifiant l'absence de mise en fonctionnement du chauffage ont varié au fil de la semaine et des interlocuteurs. Comme dans un mauvais film de truands, ils auraient pu tous se mettre d'accord sur la version de l'histoire à raconter à la police !

En plus du mépris envers les personnels que cela révèle, il y a aussi la question de sécurité des personnels et de l'outil de travail à laquelle le représentant de la DRFiP au CHSCT ne répond pas. L'ISST a déjà fait remarquer à plusieurs reprises dans ses rapports de visites de site que des cafetières pouvaient créer des dysfonctionnements dangereux sur le réseau électrique mais là, le branchement de 18 radiateurs ne semble poser de problème à personne. Nous reparlerons de tout cela au CHSCT la semaine prochaine.

**Enfin, la chose à retenir de tout cela, c'est que la mobilisation collective des collègues fait toujours évoluer les choses et doit donner confiance à tous, sur des sujets du quotidien comme pour des questions plus globales, notamment les contre-réformes que nous subissons de manière récurrente ! Le résultat de ce rapport de force est que le chauffage doit être mis en service ce lundi 18 octobre, alors que cette date n'est apparue que vendredi dernier dans les échanges avec la direction.**